



Perpignan, le 12 décembre 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Mairie de Perpignan communique

INFORMATION POPULATION ARRÊTÉ CATNAT RETRAIT-GONFLEMENT DES ARGILES

Perpignan traverse depuis 2 ans une période de sécheresse intense qui affecte particulièrement les terrains argileux induisant l'apparition de fissures sur les bâtiments.

A ce titre, la Mairie va procéder à une demande de reconnaissance de l'état de Catastrophe Naturelle (CATNAT) lié au retrait gonflement des argiles pour l'année 2023.

Une réponse, favorable ou non, des services de l'Etat devrait intervenir au printemps 2024. Cette reconnaissance permettrait aux assurances la prise en charge des dégâts au titre de cette garantie CATNAT.

La Mairie **vous invite à vous signaler** auprès de la division Sécurité Civile au **04 68 62 37 22** afin d'évaluer dans un premier temps le nombre de bâtiments impactés et vous indiquer les démarches à suivre.

Le service reste à votre écoute pour répondre à vos interrogations.

Contact presse :

Samantha FOURIE, chargée de communication
04 68 66 33 30 • 06 77 82 52 12
fourie.samantha@mairie-perpignan.com

